



## SOLIDA'CITE : NOS AMBITIONS

*Solida'Cit , Groupement d' conomie Sociale, est n e de la volont  commune de 5 membres fondateurs \*, exprim e dans un « texte d'engagement » (19/09/2011) et dans les statuts de l'association (11 /05/2012)*

- 1) Participer** au rep rage des nouvelles attentes sociales, des besoins sociaux  mergents, et chercher   construire les r ponses adapt es, innovantes, facteurs de coh sion sociale : Cela en mode partenarial, de co construction, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les autres acteurs associatifs de l' conomie Sociale.
- 2) R sister**   deux grands risques:
  - La banalisation de la concurrence qui am ne des soci t s de capitaux, lucratives, en action sociale
  - L'instrumentalisation par les pouvoirs publics qui limite les capacit s d'innovation des associations
- 3) Donner**   l'action sociale sa dimension politique qui vise la transformation de la soci t .  
Ne pas r duire l'action sociale   sa seule dimension technique de mise en  uvre des services. La gestion de fonds publics demande d' tre rigoureux, d'assurer une qualit  de service, de rendre des comptes ...  
L'individu ne peut  tre r duit au statut de client ou d'assist , dans les registres de la bienfaisance ou du social business.  
La relation de service ne suffit pas au d veloppement du lien social.  
Le « commun vouloir vivre ensemble » suppose l'int gration de tous sur un territoire, la relation de service doit  tre compl t e par la relation d'entraide et l'engagement citoyen.
- 4) Porter** un mod le alternatif entre le tout Etat et le tout capital : en tant que soci t s de personnes, nos structures d' conomie sociale sont les mieux   m me de le faire.  
Nous affirmons, au regard de certaines d rives, que nos modes de gouvernance se doivent d'assurer les coop rations fond es sur la responsabilit  sociale collective et la capacit  de « faire avec » les citoyens.  
Cela passe par la prise en compte de l'utilisateur en tant qu'acteur de son projet, par la mobilisation de toutes les parties prenantes : les administrateurs, les b n voles, les professionnels, les partenaires et habitants du territoire.

- 5) **Affirmer** la responsabilité des professionnels de l'intervention sociale en tant que partie prenante : capacité d'initiative, engagement, déontologie.
- 6) **Permettre** à ses membres :  
De **porter** plus haut le projet politique et social commun  
De **construire** solidairement leur développement  
De **favoriser** le développement d'actions (*Sociales, médico-sociales, santé, formation, éducation*) adaptées et complémentaires sur la Région Bretagne
- 7) **Construire** progressivement l'organisation de Solida'Cité selon un processus ouvert, qui reste à inventer chemin faisant, hors des modèles pré établis, des formes classiques (fusion, GIE, groupe centralisé...)  
Chacun des membres garde sa souveraineté (AG, CA) et délègue à Solida'Cité des missions, des actions.  
Le principe de mutualisation des ressources et des moyens est ouvert.  
C'est de ce processus d'apprentissage que pourra naître demain une nouvelle organisation, de nouveaux modes de fonctionnement.
- 8) **Se mettre en capacité**, par la mise en place de la « cellule de développement », non seulement de répondre à des appels à projet, des appels d'offre, mais aussi d'élaborer des propositions de développement par une posture organisée de veille et de prospective.  
De fait, Solida'cité ne se positionne pas comme opérateur.
- 9) **Organiser** solidairement le développement des membres de Solida'Cité dans un esprit de non concurrence, de complémentarité et de cohérence territoriale.

*Texte collectif, validé par l'AG du 10 Janvier 2014*

